

CONCERT'ACTION

EXPRESS

Nouvelles de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale

RECHERCHE SUR L'APPROCHE TERRITORIALE INTÉGRÉE

Une recherche évaluative portant sur les démarches ATI menées dans la région est actuellement en cours. Conduite par une équipe de chercheuses du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la Vieille-Capitale, à la demande des partenaires de l'Entente spécifique sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, cette recherche d'une durée de 21 mois poursuit plusieurs objectifs, soit :

- soutenir les acteurs des démarches ATI et leurs réflexions
- documenter les spécificités de l'ATI (aux paliers local et régional)
- mettre en lumière l'apport de l'ATI dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
- élaborer des indicateurs de processus en matière d'exclusion sociale
- outiller les acteurs pour le développement de futures ATI

Rappelons que l'approche territoriale intégrée (ATI) vise l'amélioration des conditions de vie des personnes issues des milieux défavorisés. Elle mise sur la concertation et sur un meilleur arrimage des stratégies sectorielles des différents acteurs (élus, acteurs sociaux, citoyens, ...) œuvrant sur un territoire donné pour atteindre son but. Diverses sphères de la vie sont touchées : formation, famille, transport, emploi, loisirs, économie, etc. Dans la région, cinq initiatives locales ont été mises en place il y a deux ans dans les territoires suivants : MRC de Charlevoix-Est, MRC de Portneuf, Limoilou, Saint-Sauveur et quartiers Giffard-Montmorency.

Les personnes qui désirent obtenir des renseignements supplémentaires sur la *Stratégie d'évaluation de l'approche territoriale intégrée (ATI) dans la région de la Capitale-Nationale* sont invitées à communiquer avec Mme Nadine Bolduc au 418 681-8787, poste 3833.

CARACTÉRISATION ET ÉVALUATION DES PAYSAGES DE CHARLEVOIX ET DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ : L'ÉTUDE EST ENFIN DISPONIBLE

L'étude sur la caractérisation et l'évaluation des paysages de Charlevoix et de La Côte-de-Beaupré est maintenant disponible. Réalisée par la firme Ruralys à la demande du comité de gestion de l'entente spécifique portant sur la mise en valeur et la protection des paysages des trois MRC concernées, cette étude recense les constituantes du territoire qui contribuent à en rehausser la qualité paysagère. Agrémentée de nombreuses photos et cartes géographiques, elle permet également de faire une évaluation des entités paysagères à partir des principaux tronçons routiers du territoire, identifiant du même coup ceux dont la qualité est plus importante. Elle présente en outre une série de recommandations visant à guider les pratiques d'aménagement et de gestion du territoire tout en prenant en compte les paysages. Souignons, enfin, qu'elle devrait permettre à la Table de concertation d'orienter ses actions futures.

Il est possible de consulter l'étude *Caractérisation et évaluation des paysages des MRC de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est* sur le site Web de la CRÉ à l'adresse www.crecn.qc.ca/paysages.

UN MILLION DE DOLLARS SUR CINQ ANS POUR LA PROMOTION ET LA COMMERCIALISATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

Une entente spécifique visant à favoriser la promotion, la consolidation et le développement d'initiatives d'économie sociale dans la région a récemment été rendue publique. Dotée d'une enveloppe de 1 020 000 \$ sur cinq ans, cette entente est le fruit du travail concerté de plusieurs partenaires, soit la CRÉ (qui y injectera 400 000 \$), le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (250 000 \$), Emploi-Québec (105 000 \$), le Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale (100 000 \$), les centres locaux de développement (CLD) de la région (90 000 \$), le Bureau de la Capitale-Nationale (75 000 \$), la Corporation de développement économique communautaire de Québec, le Fonds d'emprunt de Québec, la Coopérative de développement régional Québec-Appalaches, ainsi que le Pôle régional d'économie sociale de la Capitale-Nationale.

Comme le rapporte M. Yves Germain, président de la CRÉ, « la nouvelle entente vient reconnaître la valeur que revêt l'économie sociale pour la région, de même que les efforts déployés au cours des dix dernières années pour en favoriser le développement et en assurer la pérennité. Elle servira principalement à consolider le réseau des entreprises œuvrant dans cette forme d'économie, et ce, dans une perspective de développement durable. »

Concrètement, l'entente permettra de concevoir un répertoire régional des entreprises en économie sociale et de mettre en place un plan de communication. Elle servira également à financer de la formation auprès des entreprises concernées, à explorer des façons de faire susceptibles d'accroître la qualité des emplois liés à cette économie, en plus de rassembler dans un recueil simplifié tous les services mis à la disposition des entrepreneurs en économie sociale.

Rappelons qu'en 2007, l'économie sociale représentait des revenus de l'ordre de 1,6 milliard de dollars pour la région de la Capitale-Nationale et de 1,06 milliard de dollars pour la Chaudière-Appalaches. Quelque 17 500 emplois lui étaient associés.

RELÂCHE ESTIVALE

Le *Concert'Action Express* fait relâche jusqu'en septembre. Bon été à tous et à toutes !